

Dictionnaire topographique

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Dictionnaire topographique : pour servir à classer, dans les départements, arrondissements et cantons de la France actuelle, les gouvernements militaires et les provinces de la France monarchique, ainsi que leurs subdivisions en diocèses, subdélégations, élections, bailliages, seigneuries, vigueries, prévôtés, châtelainies, pays ou contrées diverses ; avec une méthode simple et facile pour trouver promptement sur la carte de Cassini et sur la carte topographique publiée par le Dépôt de la guerre tous les noms de lieu tels que villes, bourgs, paroisses, villages, châteaux, abbayes, avec leur dépendance administrative ancienne et présente ; accompagné d'une carte en quatre feuilles de la France divisée par départements, arrondissements et cantons et représentant par des teintes variées les anciennes provinces du royaume : Donné en 1866 par le lieutenant-colonel Lapie / [Par le général Miot.]

Auteur(s) : Miot

Adresse bibliographique : [S. l.] : [s. n.] [s. d.]

Sujet(s) : Sciences géographiques et historiques